

Réunion des associations nationales de sauvegarde du patrimoine bâti et paysager

Reconnues d'utilité publique

Paris le 14 avril 2012

La Demeure Historique

Association des monuments historiques privés
reconnue d'utilité publique
par décret du 29 janvier 1965
57 quai de la Tournelle, 75005 PARIS
Tél. : 01 55 42 60 00
www.demeure-historique.org

Ligue Urbaine et Rurale

reconnue d'utilité publique
par décret du 27 août 1970
20 rue du Borrégo, 75020 PARIS
Tél. : 01 42 67 06 06
www.ligueurbaineetrurale.fr

Maisons Paysannes de France

reconnue d'utilité publique
par décret du 20 mars 1985
8 passage des Deux-Sœurs, 75009 PARIS
Tél. : 01 44 83 63 63
www.maisons-paysannes.org

Patrimoine Environnement

Fédération Nationale
des Associations de Sauvegarde des Sites
et des Ensembles Monumentaux
reconnue d'utilité publique
par décret du 11 janvier 1983
20 rue du Borrégo, 75020 PARIS
Tél. : 01 41 18 50 70
www.associations-patrimoine.org

REMPART

Union des associations pour la Réhabilitation
et l'Entretien des Monuments
et du Patrimoine Artistique
reconnue d'utilité publique
par décret du 13 juillet 1982
1 rue des Guillemites, 75004 PARIS
Tél. : 01 42 71 96 55
www.rempart.com

Sauvegarde de l'Art Français

reconnue d'utilité publique
par décret du 22 novembre 1925
22 rue de Douai, 75009 PARIS
Tél. : 01 48 74 49 82
www.sauvegardeartfrancais.fr

Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France

reconnue d'utilité publique
par décret du 7 novembre 1936
39 avenue de la Motte-Picquet, 75007 PARIS
Tél. : 01 47 05 37 71
sppef.free.fr

Vieilles Maisons Françaises

reconnue d'utilité publique
par décret du 2 mai 1963
93 rue de l'Université, 75007 PARIS
Tél. : 01 40 62 61 71
www.vmfpatrimoine.org

Monsieur François Fillon
Premier ministre
Ministre de l'Écologie, du Développement Durable, des
Transports et du Logement
57 rue de Varenne
75007 PARIS

Monsieur le Premier ministre,

Les associations nationales de sauvegarde du patrimoine bâti et paysager, reconnues d'utilité publique, attachent la plus grande importance au Mont-Saint-Michel, témoignage irremplaçable de l'architecture française ainsi que de l'histoire, et de l'âme même, de la France.

C'est pourquoi nous avons été très heureux d'apprendre l'abandon des éoliennes d'Argouges, dans la Manche.

Mais notre inquiétude reste vive dans l'Ille-et-Vilaine. En effet, d'après la presse, un périmètre d'exclusion serait désormais prévu, interdisant la présence d'éoliennes à moins de 40 km à l'ouest et à l'est du Mont et de 20 km seulement au sud. Ce sont ces 20 km qui nous préoccupent ; car un projet de ZDE émanant de la Communauté de Communes d'Antrain (Ille-et-Vilaine) est en cours d'examen à la Préfecture. Il comporte 46 éoliennes de près de 150 mètres de hauteur implantées sur des collines de 90 à 100 mètres d'altitude et situées, semble-t-il, entre 22 et 24 km du Mont, soit au-delà des 20 km cités plus haut.

Si ces informations sont exactes, ce parc échapperait à l'exclusion, ce qui entraînerait de très graves conséquences. Car, non seulement les pylônes d'Antrain pourraient être aperçus du Mont, mais ce serait au milieu de champs d'éoliennes que les visiteurs auraient leur première vision du monument.


Rappelons que ces collines sont fréquemment appelées des « Montjoie », car tel est le cri de joie que les pèlerins poussaient au fil des siècles en découvrant le Mont à partir de leurs sommets.

Nous souhaitons attirer votre attention sur la menace qui continuerait ainsi à peser sur le Mont-Saint-Michel, de nature à porter atteinte à son inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de nos sentiments de très haute considération.




Alexandre Gady
Président de la SPPEF



Olivier de Rohan-Chabot
Président de la Sauvegarde de l'Art Français



Georges Duménil
Président de Maisons Paysannes de France



Jean de Lambertye
Président de la Demeure Historique




Christian Pattyn
Président de la Ligue Urbaine et Rurale



Henri de Lépinay
Président de REMPART



Kléber Rossillon
Président de la FNASSEM



Philippe Toussaint
Président des Vieilles Maisons Françaises